

Conseil municipal

Séance publique du Mardi 19 avril 2016

Présents

Jean Pierre Pastre - Anne Cabrié - Patrice Castillon - Eliane Galtier - Guy Sabarthès – Irène Prioton - Angel Brigido - Pauline Berdeil - Philippe Clément - Christine Cabantous

Absents

Laurent Mori

Procurations

Laurent Mori à Anne Cabrié

Ordre du jour

1. Vote des Taxes et des Taux d'imposition
2. Vote des Budgets (Principal – Eau – CCAS)
3. Vote des subventions aux associations
4. Régime indemnitaire
5. Achat du terrain AN 218 de M. Jean Bernard Agussol
6. Vente du terrain AM261

Question 1

Vote des Taxes et des Taux d'imposition

Conformément à nos engagements depuis la 8^{ème} année consécutive, la part communale des impôts ne sera pas augmentée cette année.

Base simulée 567 800 €

TAXES	BASES	TAUX VOTES	PRODUITS
Taxe d'habitation	567 800	22, 11%	125 541€
Taxe Foncière Bâti	389 900	17, 37%	67 726€
Taxe Fonc. Non Bâti	28 700	87, 95%	25 242€
Taux CFE :	22 200	23, 06%	5 119€

	VOTE
POUR	11
CONTRE	0
S'ABSTIENT	0

voté à l'unanimité

Question 2

Vote des Budgets 2016

- Les dépenses de fonctionnement ont été établies selon nos grandes priorités politiques qui demeureront inchangées :
social et scolaire communication et culture
- **Les impôts n'augmentent pas**
- **Charge de personnel** : 255 000 € les dépenses de personnel diminuent légèrement
- Recettes de fonctionnement (DGF) diminuées de 27 000 € cette année

Réorganisation du personnel :

- Départ de Jean Louis Villa à la retraite le 1^{er} avril 2016
- Mathilde Paicheler agent reclassée en raison de santé est mise à disposition de la Bibliothèque 3h25 par semaine.
- Adeline Malsherbe assure son remplacement à la cantine

Proposition d'embauche d'une personne à mi-temps pour une durée de 12 mois qui aura en charge des tâches de secrétariat, le lien avec l'école et la vie associative et la communication.

Investissement :

- 106 000 € de recette de la Vente du terrain communal
- Opération aménagement place de l'épicerie (47 000€ CG, 20 000€ CR, 47 000€ Etat) restera environ 40 000€ à notre charge

BUDGET GENERAL

- ❖ Fonctionnement : report pour l'exercice 2015 de **158 044 €**
dépenses : **717 838 €** - recettes : **559 794 €**
- ❖ Investissement : report pour l'exercice 2015 de **90 496 €**
dépenses : **324 851 €** - recettes : **415 347 €**

Total : 1 133 185 €

BUDGET DE L'EAU :

- ❖ Exploitation : report de 2015 de **10 570€** dépenses : **104 570 €** - recettes : **94 000 €** (dont 15 000€ de salaire d'un employé qui s'occupe de l'eau)
- ❖ Investissement : report de 2015 de **10 407€** dépenses : **26 727 €** - recettes : **37 134 €**

Total : 141 704 €

Les dépenses sont l'achat de l'eau à la Communauté de communes + 15 000€ de personnel.

En 2020 l'ensemble de cette compétence sera transférée obligatoirement à la Communauté de communes.

BUDGET DU CCAS

Exploitation : report de 2015 de **1238 €** dépenses : **7734 €** - recettes : **6496 €**

Pas d'investissement

Total : 7734 €

VOTE

POUR	11
CONTRE	0
S'ABSTIENT	0

3 Budgets prévisionnels votés à l'unanimité des votants

Question 3

Vote des subventions aux associations

Associations	2016
Aménagement et entretien église	300
Donneurs de sang	200
Sapeurs-Pompiers	800
Ecole	800
Parents d'élèves PEF	200
Comité des fêtes	1500
Culture et Patrimoine	600
Archerie	1400

Bibliothèque	800
Pétanque	300
Syndicat des chasseurs	400
Diane	500
Foyer rural	1500
Chats errants	100
Ecole de Rugby d'Olonzac	100
Pêche Quarantaise	100
Jeunes Sapeurs-Pompiers Olonzac	100
Plein les Mirettes	100
Garance voyageuse	200
Total ASSOS	10 000
Association de gestion des évènements culturels municipaux	4000
Groupement forestier	300
CCAS	4000
TOTAL	18 300€

VOTE

POUR	11
CONTRE	0
S'ABSTIENT	0

Tableau voté à l'unanimité des votants

Question 4

Régime indemnitaire

La délibération de mise en place du régime indemnitaire a été enlevée en séance de l'ordre du jour suite à la demande des membres du conseil municipal.

Question 5

Urbanisme : achat parcelle de M. J-Bernard Agusso

Parcelle « Merleaux » AN219
Bornée par Géométris – nous proposons d'acheter 3000 m²
4000 €

VOTE	
POUR	11
CONTRE	0
S'ABSTIENT	0

voté à l'unanimité

Question 6

Urbanisme : vente parcelle communale enclavée entre La régus et La Condamine

La parcelle communale AM261 (4200 m²) pour terrain à bâtir non viabilisé a été estimée par les Domaines à 107 000 €

Le terrain est enclavé. Il sera vendu à M. Ensenat qui divisera ensuite à 4 lots.

VOTE	
POUR	11
CONTRE	0
S'ABSTIENT	0

voté à l'unanimité

« Séance clôturée à 22h05, l'ordre du jour étant épuisé »

Signatures des présents

